



Membre du comité d'audition Standard Professionnel

GLDF | Cadre **G**lobal d'**A**pprentissage et de **D**éveloppement

Le standard professionnel vise à soutenir le secteur de l'antidopage en fournissant une référence de compétence pour un rôle spécifique. Les organisations antidopage (OAD) peuvent utiliser le standard professionnel pour soutenir l'évaluation des compétences et, surtout, pour soutenir le développement des professionnels en identifiant les besoins de développement professionnel.

Version: 1,0
Publié: Novembre 2021

Le standard professionnel :

- décrit les principales fonctions d'un rôle antidopage donné
- détaille le standard de compétence attendue pour chacune de ces fonctions en utilisant des critères de performance
- détaille les connaissances et les compétences requises pour le rôle

MISSION PRINCIPALE

Entendre et déterminer si une *personne** soumise aux règles antidopage a commis une *violation des règles antidopage** et, le cas échéant, imposer les conséquences pertinentes

Fonctions principales

Organiser et préparer la tenue de l'audition

Exécuter l'audition de l'affaire

Prendre une décision motivée

Fonctions accessoires

Fonctions accessoires

Fonctions accessoires

1.1 Diriger et contrôler le déroulement de l'audition conformément aux règles et procédures applicables

2.1 Trancher toute question de procédure au cours de l'audition

3.1 Identifier et évaluer les principales questions juridiques et factuelles et leur appliquer les règles pertinentes

1.2 Examiner les détails de l'affaire avant l'audition

2.2 Permettre aux parties de présenter leur cause et prendre l'initiative afin d'assurer que toutes les questions juridiques et factuelles pertinentes sont entendues

3.2 Rendre une décision écrite pleinement motivée dans les délais applicables

1.3 Tenir une audition préliminaire relative à la suspension provisoire, le cas échéant

2.3 Explorer les preuves et examiner les positions juridiques présentées par les parties

3.3 Trancher toute question de procédure postérieure à l'audition qui pourrait se poser

Organiser et préparer la tenue de l'audition

	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissance et compréhension
 1.1 Diriger et contrôler le déroulement de l'audition conformément aux règles et procédures applicables	<ol style="list-style-type: none"> 1 Convenir d'un cadre pour la manière dont l'autorité de gestion des résultats présentera sa cause et le moment auquel elle divulguera les preuves dont elle dispose pour soutenir les accusations (si cela n'est pas déjà spécifié dans les règles de procédure du comité d'audition) 2 Convenir d'un cadre pour la manière dont l'autorité de gestion des résultats (AGR) et la personne accusée échangeront leurs preuves et fourniront leurs conclusions de manière préalable à l'audition (si cela n'est pas déjà spécifié dans les règles de procédure du comité d'audition) 3 Convenir du format¹ et du calendrier de l'audition les plus adaptés à l'affaire 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Toute règle de procédure existante applicable au comité d'audition 2 Délais applicables aux procédures 3 Règles applicables en matière de confidentialité et de vie privée dans les délais impartis 4 L'importance pour la <i>personne accusée</i>* de comprendre les preuves* sur lesquelles se fonde l'AGR et leurs implications pratiques 5 Comment déterminer le format le plus approprié pour l'audition de l'affaire
 1.2 Examiner les détails de l'affaire avant l'audition	<ol style="list-style-type: none"> 1 Évaluer si, et convenir que l'instance d'audition est compétente pour statuer sur l'affaire qui lui est soumise 2 Évaluer si, et convenir que l'accusation ou les accusations ont été correctement posées selon les règles applicables 3 Identifier et examiner tous les documents initiaux ainsi que les documents supplémentaires nécessaires et reçus concernant une affaire, et le cas échéant demander des documents additionnels 4 Vous assurer que les parties ont eu suffisamment de temps pour se préparer à répondre à l'accusation ou aux accusations 5 Identifier et convenir des principales questions juridiques/factuelles du litige entre les parties 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Règles pertinentes 2 L'importance pour la <i>personne accusée</i>* de comprendre les preuves* sur lesquelles se fonde l'AGR et leurs implications pratiques 3 Délais applicables à la phase de préparation de l'audition 4 Comment identifier les questions juridiques/factuelles clés dans un cas de VRAD

¹**Énoncé d'ampleur.** L'audition peut se dérouler :

1. a) en public b) en privé
2. a) en personne, b) en ligne, c) par déposition écrite seulement

 1.3 Tenir une audition préliminaire relative à la suspension provisoire ² , le cas échéant	<ol style="list-style-type: none"> 1 Vous assurer que les deux parties ont la possibilité de présenter toutes les preuves qu'elles veulent invoquer pour faire valoir qu'une suspension provisoire doit être imposée ou levée 2 Évaluer et décider si la suspension provisoire peut être imposée ou levée sur la base des règles applicables et des preuves présentées 3 Vous assurer que l'audition préliminaire est tenue de manière expéditive (ou en temps opportun) selon les procédures et les délais applicables 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Règles applicables aux suspensions provisoires 2 <i>Preuves recevables</i>* 3 Fardeau de la preuve 4 Jurisprudence pertinente à la suspension provisoire 5 Délais et procédures applicables aux auditions de suspension provisoire
--	--	--

² **Énoncé d'ampleur.** Une suspension provisoire peut être a) obligatoire ou b) facultative

Exécuter l'audition de l'affaire

	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissance et compréhension
 2.1 Trancher toute question de procédure au cours de l'audition	<ol style="list-style-type: none"> 1 Examiner toute question de procédure soulevée par les parties 2 Décider des questions de procédure et motiver les instructions données pour la procédure 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Questions de procédure susceptibles de se poser 2 <i>Preuves recevables*</i> 3 <i>Règles de preuve*</i> 4 Toute règle de procédure existante applicable au comité d'audition
 2.2 Permettre aux parties de présenter leur cause et prendre l'initiative afin d'assurer que toutes les questions juridiques et factuelles pertinentes sont entendues	<ol style="list-style-type: none"> 1 Vous assurer que les procédures organisationnelles sont respectées 2 Veiller à ce que toutes les parties aient la possibilité de présenter toutes les preuves³ et déclarations pertinentes sur leur position dans l'affaire 3 Veiller à ce que toutes les parties aient la possibilité de contre-interroger les preuves et la position des autres parties 4 Vous assurer que les témoins et les experts ne sont pas influencés par les preuves présentées par d'autres personnes 5 Communiquer d'une manière qui peut être comprise par les parties, en répondant à leurs différents besoins, capacités et préférences 	<ol style="list-style-type: none"> 1 <i>Preuves recevables*</i> 2 Fardeau de la preuve 3 Cadre de l'audition comme déterminé lors de la phase préalable à l'audition 4 Rôles et responsabilités des membres du comité d'audition 5 <i>Règles de preuve*</i> 6 L'importance pour les témoins et les experts de ne pas s'influencer mutuellement 7 Comment communiquer d'une manière adaptée aux besoins, aux capacités et aux préférences des parties

³ Inclus dans le glossaire



2.3

Explorer les preuves et examiner les positions juridiques présentées par les parties

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none">1 Examiner et évaluer tous les éléments de preuve pertinents pour l'accusation ou les accusations2 Poser des questions aux témoins ou aux experts, si nécessaire3 Contester les positions juridiques des parties, le cas échéant, et prendre en compte toute jurisprudence pertinente4 Évaluer la crédibilité des témoins ou des experts et analyser les versions corroborées ou divergentes des événements5 Tenir un compte rendu⁴ de la procédure | <ol style="list-style-type: none">1 <i>Preuves recevables*</i>2 Fardeau de la preuve3 Cadre de l'audition comme déterminé lors de la phase préalable à l'audition4 Rôles et responsabilités des membres du comité d'audition5 <i>Règles de preuve*</i>6 Comment tenir un <i>compte rendu*</i> de la procédure |
|--|--|

⁴ Déclaration de portée : (a) des notes privées du comité, (b) un enregistrement audio de l'audition (c) une transcription de l'audition

Prendre une décision motivée

	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissance et compréhension
<p> 3.1</p> <p>Identifier et évaluer les principales questions juridiques et factuelles et leur appliquer les règles pertinentes</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1 Déterminer quelles règles antidopage s'appliquent à l'affaire 2 Identifier les faits essentiels de l'affaire et les questions à trancher 3 Confirmer que l'instance d'audition est compétente pour traiter l'affaire selon les règles applicables 4 Évaluer si la ou les VRAD présumées ont été établies et, le cas échéant, déterminer quelle(s) règle(s) antidopage a/ont été violée(s) 5 Déterminer les conséquences ou le régime de conséquences applicables à la VRAD ou aux VRAD en question 6 Prendre en compte s'il existe des circonstances qui pourraient justifier une réduction, une suspension ou un alourdissement des conséquences et, le cas échéant, décider des conséquences à imposer en définitive 7 Déterminer la date à laquelle la période de suspension commence et si toute période de suspension provisoire est créditée 8 Déterminer la période d'annulation des résultats, le cas échéant 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Règles antidopage applicables 2 Règles de compétence applicables 3 VRAD 4 Circonstances ou <i>preuves</i>* qui répondent au niveau de preuve requis pour établir qu'une VRAD s'est produite 5 Conséquences applicables



3.2

Rendre une décision écrite pleinement motivée dans les délais applicables

- 1 Rendre une décision selon ce qui a été convenu par l'instance d'audition, conformément aux procédures et aux délais applicables
- 2 Émettre des motifs écrits sur les règles applicables, le contexte factuel détaillé, la ou les VRAD commises, les conséquences applicables, le début de la période de suspension et les justifications pour toute réduction ou tout alourdissement de la sanction, les voies et le délai d'appel
- 3 Notifier la décision d'une manière qui soit conforme aux règles applicables en matière de confidentialité et de respect de la vie privée

- 1 VRAD
- 2 Conséquences applicables
- 3 Dispositions du Code 2021 et des règles antidopage applicables
- 4 Jurisprudence antidopage pertinente
- 5 La charge de la preuve dans la lutte contre le dopage
- 6 Contenu obligatoire à inclure dans une décision
- 7 Voies de recours et délais de recours
- 8 Procédures applicables pour l'émission et la notification d'une décision
- 9 Délais applicables aux procédures
- 10 Règles applicables en matière de confidentialité et de vie privée dans les délais impartis



3.3

Trancher toute question de procédure postérieure à l'audition qui pourrait se poser

- 1 Permettre aux parties de soulever des questions de procédure après l'audition
- 2 Trancher les questions de procédure après l'audition et motiver la décision

- 1 Questions procédurales pouvant survenir après l'audition
- 2 Conséquences applicables

Compétences

Sur la base des résultats d'une enquête diffusée auprès des praticiens de la gestion des résultats dans le secteur de la lutte contre le dopage en 2021, une liste de compétences a été identifiée comme nécessaire à la profession. La liste suivante détaille les compétences jugées essentielles par 70 % des répondants. Ces compétences doivent être évaluées chez les candidats qui postulent à un poste de membre du comité d'audition :

- Pensée critique
- Prise de décision
- Capacité à travailler dans le respect du Code, des normes et de l'éthique
- Capacité à travailler avec des informations sensibles et à maintenir la confidentialité
- Capacité à s'exprimer à l'oral
- Écoute active
- Capacité à présenter un contenu et des sujets techniques complexes dans un langage et un format simples et attrayants
- Collaboration
- Capacité à traiter avec les parties prenantes internes et externes
- Pensée analytique et logique
- Le souci du détail
- Capacité à enregistrer les processus en détail et avec précision
- Intelligence émotionnelle
- Volonté et capacité d'apprendre
- Raisonnement inductif et déductif
- Habilités de recherche
- Capacité à élaborer, rédiger et éditer des documents juridiques
- Capacité à donner et à recevoir une rétroaction
- Rédaction
- Entrevue

Glossaire

(Les définitions incluses dans ce glossaire sont soit extraites du Code mondial antidopage 2021, du Standard international pour la gestion des résultats 2021 et des directives associées, soit alignées sur ceux-ci)

Infractions aux règles antidopage

Le Code mondial antidopage précise les circonstances et les comportements qui constituent des infractions aux règles antidopage, énumérant les éléments suivants comme constituant des infractions aux règles antidopage :

- (1) Présence d'une substance interdite, de ses métabolites ou de ses marqueurs dans l'échantillon d'un athlète;
- (2) Usage ou tentative d'usage par un athlète d'une substance interdite ou d'une méthode interdite;
- (3) Évasion, refus ou défaut de se soumettre à un prélèvement d'échantillon par un athlète;
- (4) Manquements à la localisation par un athlète;
- (5) Falsification ou tentative de falsification de tout élément du contrôle du dopage par un athlète ou une autre personne;
- (6) Possession d'une substance ou d'une méthode interdite par un athlète ou une personne d'encadrement de l'athlète;
- (7) Trafic ou tentative de trafic de toute substance ou méthode interdite par un athlète ou une autre personne;
- (8) Administration ou tentative d'administration par un athlète ou une autre personne à un athlète en compétition de toute substance ou méthode interdite, ou administration ou tentative d'administration à un athlète hors compétition de toute substance ou méthode interdite hors

compétition;

- (9) Complicité ou tentative de complicité par un athlète ou une autre personne;
- (10) Association interdite par un athlète ou une autre personne;
- (11) Actes d'un athlète ou d'une autre personne pour décourager ou exercer des représailles contre un signalement aux autorités.

Procédures, exigences, règles et délais applicables

Toute procédure, exigence, règle et tout délai prescrits par le Code mondial antidopage, le Standard international pour la gestion des résultats et les directives associées, les spécifications organisationnelles ou les lois et règlements nationaux.

Conséquences

L'infraction par un athlète ou une autre personne d'une règle antidopage peut entraîner une ou plusieurs des conséquences suivantes :

- (a) disqualification signifie que les résultats de l'athlète à une compétition ou activité donnée sont invalidés, avec toutes les conséquences que cela comporte, y compris le retrait de toute médaille, tout point et tout prix;
- (b) La suspension signifie que l'athlète ou l'autre personne est interdit, en raison d'une infraction des règles antidopage, de participer à toute compétition ou autre activité ou financement pendant une période déterminée, conformément

à l'article 10.14.1 du Code;

- (c) La suspension provisoire signifie que l'athlète ou l'autre personne est temporairement interdit de participation à toute compétition ou activité avant la décision finale rendue lors d'une audience tenue en vertu de l'article 8;
- (d) Les conséquences financières font référence à une sanction financière imposée pour une violation des règles antidopage ou pour recouvrer les coûts associés à une infraction des règles antidopage;
- (e) divulgation publique signifie la diffusion ou la distribution d'informations au grand public ou à des personnes autres que les personnes ayant droit à une notification préalable conformément à l'article 14. Les équipes sportives peuvent aussi être soumises aux conséquences prévues à l'article 11.

Preuve

Les preuves peuvent comprendre des témoignages (c'est-à-dire des déclarations orales ou écrites de témoins, y compris de témoins experts) ou des preuves documentaires ou autres (c'est-à-dire des enregistrements vidéo ou audio), ou une combinaison de ces éléments.

Personne

Toute personne physique, organisation ou autre entité qui est liée par les règles antidopage, y compris, mais sans s'y limiter, les sportifs et le personnel d'encadrement des sportifs.

Collaborateurs

L'AMA, tout en dirigeant le travail de normalisation pour rédiger les standards professionnels, travaille de pair avec les parties prenantes et les équipes techniques de l'AMA. Le travail de développement pour la gestion des résultats a été mené par le groupe de travail technique composé de :

- Daniel Thomas Kim - FIFA
- James Laing - UK Anti-Doping
- Kataoka Akira - Agence antidopage du Japon
- Kevin Bean - Centre canadien pour l'éthique dans le sport
- Laura Gallo - Athletics Integrity Unit
- Luciana Correa - Autoridade Brasileira de

Controle de Dopagem

- Njeri Onyango - Membre du comité d'audience de l'ADAK
- Tharinda Puth - AMA
- Thomas Delaye - Fédération mondiale de badminton
- Zinzi Sitoto - Comité international paralympique

Ce groupe était présidé par des praticiens de l'éducation issus du secteur de la lutte contre le dopage :

- David Müller - NADA Autriche
- Erik Duiven - Autorité néerlandaise sur la lutte au dopage

Aperçu du GLDF

Une des six priorités de l'AMA dans le cadre du plan stratégique 2020-2024 de l'Agence mondiale antidopage est d'accroître son impact. Dans le cadre de cette priorité, l'Agence s'est engagée à «élaborer des programmes de formation et des normes de qualification pour les professionnels de la lutte contre le dopage afin d'améliorer le professionnalisme et de renforcer les capacités du personnel chargé de la lutte contre le dopage».

Par conséquent, en avril 2020, le département Éducation de l'AMA a commencé à rédiger un cadre mondial d'apprentissage et de développement (CMAD), grâce auquel des formations spécifiques et standardisées pour une série de rôles dans la lutte contre le dopage sont élaborées et mises à la disposition des organisations antidopage (OAD)

et des autres parties prenantes de l'écosystème antidopage dans le monde entier. Le CMAD établit des descriptions de tâches, des normes professionnelles et des activités d'apprentissage et de développement global pour les rôles de praticiens dans le secteur de la lutte contre le dopage.

Les normes professionnelles ont été utilisées par l'AMA pour développer des programmes de formation basés sur les compétences. Elles peuvent être lues en concurrence avec :

(1) le descripteur de rôle pour le rôle correspondant, un document simple qui clarifie les principales caractéristiques des rôles clés de la lutte contre le dopage et peut servir de base à l'élaboration d'une description de poste lorsque les OAD cherchent à recruter un poste pour un rôle donné.

Gestion de la qualité

Version : 1,0

L'AMA mettra régulièrement à jour ce document pour s'assurer qu'il reste d'actualité. La version 1,0 est publiée spécifiquement dans le cadre d'un projet pilote et sera revue à la fin du projet pilote.

Approuvé par : Comité de formation de l'AMA

Date d'approbation : Novembre 2021

Date de publication : Décembre 2021

(2) le cadre de compétences de base de l'antidopage, qui détaille les valeurs et les compétences communes aux différents rôles du secteur de l'antidopage.

Les normes professionnelles sont les points de référence des bonnes pratiques et décrivent le niveau de compétence attendu pour un rôle donné. Il ne faut pas les confondre avec les normes internationales, qui sont un ensemble de documents qui, avec le Code mondial antidopage, visent à harmoniser les politiques, règles et règlements antidopage entre les organisations antidopage (OAD) pour des parties techniques et opérationnelles spécifiques des programmes antidopage.